



LEXCAN FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de préparation: 10/26/2023

SECTION 1 - IDENTIFICATIONS DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT

HI-FLEX EPDM
PA-100 PLUS

DISTRIBUTEUR

Lexusco 2010 Corporation
3275 Orlando Dr.
Mississauga, ON, L4V 1C5
Tél : 905.792.8300
Fax :905.792.8305

Préparer par: Lexusco 2010 Corporation

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:

ChemTrec :
Jour ou de la nuit dans les USA et Canada:
1-800-424-9300.
En dehors des USA et Canada : 1 703-527-3887
(appels à frais virés acceptés)

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées : ApAdhésification de la substance / du mélange: Adhésif

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

GHS02 Flamme



Liquides Inflammables - catégorie 2

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

GHS08 Danger pour la santé



Sensibilisant Respiratoire - Catégorie 1

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Cancérogénicité - Catégorie 2

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la Reproduction - Catégorie 2

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité pour certains Organes Cibles -

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Exposition Répétées - Catégorie 2

Danger par Aspiration - Catégorie 1

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

GHS09 Environnement



GHS07 Exclamation

Irritation Cutanée - Catégorie 2
Sensibilisant cutané - Catégorie 1
Toxicité pour certains organes cibles -
Exposition Unique - Catégorie 3

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Élément d'étiquetage**Élément d'étiquetage SGH**

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Pictogramme de DANGER

GHS02



GHS07



GHS08



GHS09

Mention d'avertissement

Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

toluène
diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues
naphta léger (pétrole), hydrotraité
diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle

Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Susceptible de provoquer le cancer.
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraînent des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.
Utilisé d'outils ne produisant pas des étincelles.
Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Se laver soigneusement après manipulation.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
NE PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/consulter un médecin.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Demander un avis médical/consulter un médecin en cas de malaise.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin.
 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 En cas d'incendie: Utiliser du CO₂, de la poudre d'extinction ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.
 Recueillir le produit répandu.
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
 Garder sous clef.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

SECTION 3 - INFORMATION DES INGRÉDIENTS

Caractérisation chimique : Mélanges

Description: MÉLANGE

Composants dangereux :		
108-88-3	toluène	30-60% p/p *
64742-49-0	CAS 64742-49-0 Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitee	30-60% p/p *
9016-87-9	diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues	≥ 0,1-<1% p/p *
101-68-8	diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	≥ 0,1-<1% p/p *
546-93-0	Carbonate de magnésium	0,1-1% p/p*
27936-43-2	Nonylphénolate de potassium	≥0,1-<0,25% p/p *

* Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

SECTION 4 - PREMIER SECOURS

Description des premiers secours

Après inhalation :

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
 Envoyer immédiatement chercher un médecin.
 Surexposition, à l'air frais et consulter un médecin.

Après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Après ingestion :

Recourir à un traitement médical.

Indications destinées au médecin :

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Non disponibles.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTES CONTRE LES INCENDIES

Moyens d'Extinctions

Moyens d'Extinctions :

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
 CO₂, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de Sécurité :

Eau
 Jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Non disponibles.

Conseils aux Pompiers :

Les pompiers utilisent des équipements de protection individuelle y compris couche ignifuge, casque avec écran facial, des gants, des bottes en caoutchouc, et dans des espaces clos, ARA.

Équipement spécial de sécurité :

Vêtements de protection et appareil respiratoire.

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Éloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Précautions pour la protection de l'environnement :

Éviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraine.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, neutralisant d'acide, liants universels, sciure de bois).

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets dans les réglementations fédérales, nationales, provinciales et locales.

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7 - MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**Manipulation :****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter la formation d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions :

Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stockage :****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non disponible.

SECTION 8 - MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Informations complémentaires sur la conception des systèmes techniques :**

Aucune autre donnée; voir le point 7

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs seuil à surveiller par poste de travail :	
108-88-3 toluène	
EL	TWA: 20 ppm
	R
EV	TWA: 20 ppm
9016-87-9 diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues	
EL	TWA : 0,005 ppm
	Plafond : 0,01 ppm

101-68-8 diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	
EL	TWA : 0,005 ppm Plafond : 0,01 ppm S(R)
EV	TWA: 0,005 ppm Plafond : 0,02 ppm
546-93-0 Carbonate de magnésium	
EL	TWA: 10* 3** mg/m ³ *poussières totales, **fraction alvéolaire
EV	TWA: 10 mg/m ³ poussières totales

Remarques supplémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec la peau.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire :

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains :



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de préparation du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux :

Lunettes de protection



Lunette de protection hermétique

Protection du corps :

Vêtements de travail protecteurs

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les Propriétés Physiques et Chimiques Essentielles	
Indications Générales	
Aspect :	
Forme:	Liquide
Couleur :	Bleu
Odeur :	Caractéristique
Seuil Olfactif :	Non déterminé
Valeur du pH :	Non déterminé
Changement d'État	
Point de Fusion/Point de Congélation :	Non déterminé
Point Initial d'Ébullition et Intervalle d'Ébullition :	98°C (208,4°F)
Point d'Éclair :	-4°C (24,8°F)
Inflammabilité (Solide, Gaz) :	Non déterminé
Température d'Auto-Inflammabilité :	215°C (419°F)
Température de Décomposition :	Non déterminé
Température d'Inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés Explosives :	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
Limites d'Explosion :	
Inférieure :	1,1 Vol %
Supérieure :	7,0 Vol %
Pression de Vapeur à 20 °C (68 °F):	48 hPa
Densité à 20 °C (68 °F):	0,791
Densité relative :	Non déterminé
Densité de vapeur :	Non déterminé
Taux d'Évaporation :	Non déterminé
Solubilité dans/Miscibilité avec l'Eau :	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau :	Non déterminé
Viscosité :	
Dynamique:	Non déterminé
Cinématique :	Non déterminé
Teneur en Solvants :	
Solvants Organiques :	83,0 %
Teneur en Substances Solides :	17,0 %
Autres Informations :	Non disponible

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité :

Non disponibles.

Stabilité chimique

Décomposition thermique / conditions à éviter :

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Possibilité de réaction dangereuse :

Aucune autre information n'est disponible

Condition à éviter :

Chaleur, flammes, étincelles.

Matériaux incompatibles :

Réactions aux agents d'oxydation.

Produits de décompositions dangereux :
 Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
 Gaz nitreux
 Bromure d'hydrogène
 Hydrocarbures

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification::		
108-88-3 toluène		
Oral	LD50	5,000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	12,124 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/ 4 h	5,320 mg/l (souris)

Effet primaire d'irritation :

Corrosion/Irritation cutanée:

Irritant de la peau
 Irrite la peau et les muqueuses.

Lésions oculaires graves/irritation oculaires :

Peut irriter l'oeil
 Les vapeurs peuvent être irritantes pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire/cutanée :

Inhalation peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires en cas d'inhalation.
 Sensibilisation possible par inhalation.

Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif
 Irritant

Catégories cancérogènes :

IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)		
108-88-3	toluène	3
9016-87-9	diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues	3
14807-96-6	Talc (Mg ₃ H ₂ (SiO ₃) ₄)	3
101-68-8	diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	3
NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)		
Aucun des composants n'est compris.		
Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)		
Cancérogénicité - catégorie 2, Toxicité pour la reproduction - catégorie 2		

SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxicité aquatique :

Non disponibles.

Persistance et dégradabilité

Non disponibles.

Comportement dans les compartiments de l'environnement :

Potentiel de bioaccumulation

Non disponibles.

Mobilité dans le sol

Non disponibles.

Autres indications écologiques :**Indications générales :**

Aucune évaluation écotoxicologique n'est à notre disposition à l'heure actuelle.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT : Non applicable.

vPvB : Non applicable.

Autres effets néfastes

Non disponibles.

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets**Recommandation :**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Évacuation conformément aux prescriptions légales.

Emballages non nettoyés :**Recommandation :**

Évacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14 - INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

Numéro ONU DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	UN1133
Désignation officielle de transport de l'ONU DOT/TMD/ IATA ADR IMDG	ADHÉSIFS 1133 ADHÉSIFS (pression de vapeur à 50 °C inférieure ou égale à 110 kPa) DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT ADHÉSIF, POLLUANT MARIN
Classe(s) de danger pour le transport DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):   Classe Étiquette	3 Liquides inflammables. 3
ADR, IMDG   Classe Étiquette	3 Liquides inflammables. 3
IATA  Classe Étiquette	3 Liquides inflammables. 3

Groupe d'emballage DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	II
Dangers pour l'environnement : Marine Polluant : Marquage spécial (ADR):	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : naphta léger (pétrole), hydrotraité Oui (DOT) Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Numéro d'identification du danger (Indice Kemler) : No EMS : Catégorie de rangement	Attention: Liquides inflammables. 33 F-E,S-D B
Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable
Indications complémentaires de transport : DOT/TMD Marquage	Une preuve de transport Classification : le SDD logiciel de création a basé les capacités de classification TMD sur la composition des produits. Les produits sont classés selon la date de révision fournie sur la SDD. Marquage spécifique avec le symbole (poisson et arbre).
ADR Quantités limitées (LQ) Quantités exceptées (EQ) Catégorie de transport Code de restriction en tunnels	5L Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml 2 D/E
"Règlement type" de l'ONU :	UN 1133 ADHÉSIFS (PRESSION DE VAPEUR À 50°C INFÉRIEURE OU ÉGALE À 110 KPA), 3, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

SECTION 15 - INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques) :

Tous les composants de ce produit figurent dans l'inventaire TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire TSCA.

Informations de danger relatives aux produits :

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

Prescriptions nationales :

Directives techniques air :

Classe	Part en %
I	0,8
NK	82,6

Classe de pollution des eaux :

Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.

Évaluation de la sécurité chimique :

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Bien que les informations et les recommandations énoncées dans cette FDS soient présentées en toute bonne foi et considérées comme correctes à la date de cette FDS, **Lexsuco Corporation** ne fait aucune déclaration quant à l'exhaustivité ou à l'exactitude de ces informations. Les informations sont fournies à condition que les personnes qui les reçoivent et les utilisent déterminent elles-mêmes si elles conviennent à leur objectif avant de les utiliser. En aucun cas **Lexsuco Corporation** ou l'une de ses filiales ne sera responsable des dommages de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation ou de la confiance accordée aux informations contenues dans la FDS.

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité

10/26/2023

Acronymes et abréviations :

ICAO: International Civil Aviation Organisation

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Préparée par : Lexsuco 2010 Corporation